



L'ENTREPRISE.AI

MODÈLE RÉDIGÉ — MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX · 974

Mémoire technique

Peinture & ravalement

Un mémoire complet, déjà rédigé. Remplacez les champs entre crochets par vos informations, supprimez ce qui ne concerne pas votre lot, et il est prêt à déposer.

Préparation des supports · traitement des fissures · imperméabilité de façade ·
peinture intérieure · revêtements muraux

Les champs [entre crochets] sont les seuls à compléter

0 Notice d'utilisation

⚠ CETTE PAGE ET L'ANNEXE B SONT À SUPPRIMER AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE

Tout le reste du document — de la partie 1 à l'annexe A — est un **mémoire technique rédigé**, écrit à la première personne du pluriel, dans la forme attendue par un acheteur public. Il n'y a rien à réécrire : il y a des champs à compléter.

Les trois seules choses à faire

- ☐ **Remplacer chaque champ [entre crochets]** par votre information. Ils apparaissent en rouge et en gras. L'annexe B en donne la liste complète, regroupée par nature — vous pouvez la parcourir une fois et tout collecter d'un coup.
- ☐ **Supprimer les ouvrages absents de votre bordereau.** Ce modèle couvre un lot peinture et ravalement complet. Si votre marché ne porte que sur de la peinture intérieure, supprimez les parties 7 et 8 ; s'il ne porte que sur un ravalement, réduisez la partie 9 aux seuls locaux concernés. Décrire un ouvrage qui n'existe pas montre que le document n'a pas été relu.
- ☐ **Vérifier le plan imposé par le règlement de la consultation.** Si le RC impose un cadre de réponse ou une liste de sous-critères, **son plan prime sur celui-ci** : reprenez nos parties dans son ordre et sous ses intitulés.

Ce que ce document contient déjà, et que vous n'avez pas à écrire

- ◆ Les modes opératoires, séquence par séquence, de la reconnaissance des supports à la dernière couche de finition.
- ◆ Les points d'arrêt, les essais et les contrôles, avec leur formalisation — réception des supports préparés, surface témoin, relevé des conditions d'application, visite avant repli d'échafaudage.
- ◆ Les dispositions de sécurité liées au travail en hauteur, au risque chimique et aux poussières de ponçage, écrites en actions concrètes.
- ◆ Les contraintes propres à La Réunion — saison cyclonique et prise au vent des échafaudages, hygrométrie, développement fongique, rayonnement solaire, embruns, délais maritimes — et la réponse apportée à chacune.
- ◆ Les normes, DTU et référentiels applicables au lot.

La règle qui décide de votre note

Un acheteur qui lit trente offres repère en une minute un mémoire qui ne parle ni du chantier, ni des supports, ni de l'entreprise. Ce document vous fait gagner les quatre cinquièmes du travail — **le cinquième restant, ce sont vos noms, vos chantiers, vos surfaces et vos moyens**. C'est lui qui fait la différence entre « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

Sommaire

1 — Présentation de l'entreprise	4
2 — Compréhension du marché et analyse du site	6
3 — Organisation générale et moyens humains	8
4 — Méthodologie de planification, phasage et délais	10
5 — Installation de chantier et travaux préparatoires	12
6 — Exécution : reconnaissance et préparation des supports	14
7 — Exécution : traitement des fissures et reprises de façade	17
8 — Exécution : application des systèmes de peinture extérieure	19
9 — Exécution : peinture intérieure et revêtements muraux	21
10 — Travaux en site occupé et relations avec les usagers	23
11 — Sécurité et prévention des risques	25
12 — Processus qualité : contrôles, points d'arrêt et DOE	27
13 — Chantier propre : nuisances et déchets	29
14 — Provenance des matériaux et économie circulaire	31
15 — Moyens matériels affectés au chantier	33
16 — Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion	34
17 — Insertion sociale et emploi local	36
18 — Nos engagements	37
Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables	39
Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt	41

REPÈRE DE LECTURE

Les parties 6 à 9 sont la méthodologie d'exécution proprement dite : c'est le cœur noté du mémoire, et la partie 6 — la reconnaissance et la préparation des supports — est celle qui départage les offres de peinture. Les parties 10 à 14 couvrent les sous-critères que la plupart des offres laissent vides — site occupé, sécurité, qualité, environnement, provenance des produits — et qui se notent séparément.

1 Présentation de l'entreprise

La société **[RAISON SOCIALE]**, **[forme juridique]** au capital de **[montant]**, immatriculée sous le SIRET **[n° SIRET]** et établie à **[commune, 974]**, intervient depuis **[année de création]** sur les travaux de peinture, de ravalement et de revêtements muraux à La Réunion.

Nos moyens

Effectif	[nombre] salariés, dont [nombre] compagnons peintres et applicateurs façade et [nombre] personnels d'encadrement.
Chiffre d'affaires	[CA N-1] en [année] , dont [part] % réalisés en commande publique et [part] % en travaux de ravalement.
Qualifications	[qualifications QUALIBAT peinture et ravalement détenues, avec leur n° et leur millésime ; certifications de mise en œuvre délivrées par les fabricants de systèmes]
Formations spécifiques	Personnel formé au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied ; [autorisations de conduite PEMP, formation sous-section 4 amiante, habilitations électriques détenues] .
Assurances	Responsabilité civile et garantie décennale souscrites auprès de [compagnie] , avec mention expresse des activités de peinture et de ravalement par revêtement d'imperméabilité ; attestations jointes au dossier de candidature.
Implantation	Siège, atelier et dépôt à [commune] , à [distance ou temps de trajet] du site du chantier. Notre parc d'échafaudage et nos équipes sont mobilisables sur le site en [délai] .

Références de chantiers comparables

Les opérations ci-dessous, exécutées à La Réunion, présentent une nature d'ouvrages, une exposition et un contexte comparables à ceux du présent marché.

OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT HT	ANNÉE	NATURE DES TRAVAUX
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[surfaces traitées, système appliqué, site occupé ou non — reprendre les mêmes natures que le présent lot]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]

Les attestations de bonne exécution correspondantes sont jointes en annexe du présent mémoire.

Montage retenu pour ce marché

[Conserver le paragraphe qui correspond à votre montage et supprimer les deux autres.]

- ◆ **Titulaire unique.** Nous exécutons l'intégralité des prestations du lot avec nos moyens propres, montage et démontage de l'échafaudage compris. Aucune sous-traitance n'est envisagée.
- ◆ **Titulaire avec sous-traitance déclarée.** Nous exécutons en propre **[chapitres du bordereau]** et confions **[nature des prestations — le plus souvent le montage de l'échafaudage ou la location de la plateforme suspendue]** à la société **[nom du sous-traitant]**, titulaire de **[qualification]**. La déclaration de sous-traitance DC4 est jointe **dès la remise de l'offre**, avec les attestations et références du sous-traitant.
- ◆ **Groupement.** Nous nous présentons en groupement **[solidaire / conjoint]** dont **[nom]** est mandataire. La répartition des prestations entre cotraitants figure au tableau joint.

Dans tous les cas, **un interlocuteur unique répond de la totalité du lot devant le maître d'ouvrage : [nom du conducteur de travaux]**, dont les coordonnées directes figurent en partie 3. Nos sous-traitants et cotraitants sont soumis aux mêmes exigences de sécurité, de qualité et de propreté que nos propres équipes, et participent aux réunions de chantier.

ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT

Le système de façade retenu est mis en œuvre sous **assistance technique du fabricant** : visite préalable du technicien, validation du support et du système sur la surface témoin, visites de suivi en cours d'application et attestation de conformité de mise en œuvre versée au DOE. Cette assistance conditionne **[la garantie produit / la garantie de système annoncée par le fabricant]** ; elle est prévue et chiffrée dans notre offre.

2 Compréhension du marché et analyse du site

Le lot [n°] — [intitulé exact du lot] de l'opération [intitulé de l'opération], situé à [commune / adresse], comprend l'ensemble des travaux de peinture et de ravalement nécessaires à [objet : réfection des façades de ... / mise en peinture des locaux de ... / remise en état d'un bâtiment en service...].

Consistance des travaux

Après examen du CCTP, des plans, du bordereau et des supports relevés lors de la visite, nous retenons la consistance suivante :

NATURE D'OUVRAGE	QUANTITÉ PRINCIPALE	POINT DE VIGILANCE IDENTIFIÉ
Ravalement de façades	[m ²]	[ex. façade au vent fortement encrassée, développement algairé généralisé]
Traitement des fissures	[ml]	[ex. fissuration horizontale en pied de nez de dalle, à qualifier avant traitement]
Reprises de béton et aciers apparents	[u / m ²]	[ex. épaufrures sous balcons, armatures corrodées visibles]
Reprises d'enduit	[m ²]	[ex. zones sonnante creux à localiser au sondage]
Peinture intérieure murs et plafonds	[m ²]	[ex. état de finition exigé, locaux humides, présence de moisissures]
Menuiseries, boiseries et serrureries	[u / m ²]	[ex. garde-corps métalliques corrodés en ambiance littorale]
Revêtements muraux	[m ²]	[ex. dépose d'un ancien revêtement collé, état du fond sous-jacent]
Moyens d'accès en hauteur	[m ² d'échafaudage / durée de location]	[ex. emprise sur domaine public, saison cyclonique dans la période d'exécution]

Position du lot dans l'opération

La peinture est le dernier ouvrage exécuté et le premier que l'on voit. Elle hérite de l'état laissé par les lots précédents, elle ne dispose d'aucun ouvrage postérieur pour masquer un défaut, et c'est sur elle que se concentre l'appréciation visuelle à la réception. En réhabilitation, le ravalement est en outre le seul poste que les occupants et le maître d'ouvrage jugent depuis la rue, plusieurs années après la fin du chantier.

Nous en tirons trois conséquences dans notre organisation : les **supports sont réceptionnés contradictoirement avant tout démarrage** et leur état est consigné par écrit ; une **surface témoin est réalisée et validée** avant toute généralisation ; et **aucun échafaudage n'est démonté avant une visite contradictoire depuis les plateformes**, une reprise après repli coûtant un remontage complet.

Contraintes relevées lors de la visite du site

Nous avons visité le site le [date de la visite]. Nous en retenons les contraintes suivantes, qui structurent notre organisation :

CONTRAINTE CONSTATÉE	NOTRE RÉPONSE
[Accès au site, stationnement et zone de déchargement de l'échafaudage]	[Itinéraire et horaires de livraison, phasage du montage, demande d'autorisation d'occupation du domaine public]

CONTRAINTE CONSTATÉE	NOTRE RÉPONSE
[Exposition des façades : face au vent, face sous le vent, ombre portée, embruns]	[Ordre d'attaque des façades, système et traitement fongique adaptés à chaque exposition]
[État des supports relevé : encrassement, farinage, fissuration, décollements, épaufrures]	[Nature des travaux préparatoires prévus et provision correspondante]
[Occupation du bâtiment pendant les travaux]	[Phasage par cage, par niveau ou par logement, horaires convenus, protections]
[Réseaux aériens, éclairage, antennes et ouvrages fixés en façade]	[Distances de sécurité, demande de mise hors tension, dépose et repose des ouvrages fixés]
[Végétation, véhicules stationnés et ouvrages sensibles au pied des façades]	[Protections, neutralisation temporaire du stationnement, information des usagers]

Diagnostics préalables attendus

S'agissant d'un bâtiment existant, l'intervention sur les revêtements anciens suppose de connaître leur composition avant de les altérer. Nous demandons donc communication, avant tout démarrage, du **rapport de repérage amiante avant travaux** établi à la charge du maître d'ouvrage et portant sur les revêtements et enduits concernés, ainsi que, pour les immeubles d'habitation antérieurs à 1949, du **constat de risque d'exposition au plomb**. En l'absence de ces éléments, aucun décapage, ponçage ou grattage n'est engagé : nous le signalons par écrit et proposons un phasage qui préserve le délai.

Analyse critique du dossier

Notre lecture du dossier de consultation appelle les observations suivantes, que nous portons à la connaissance du maître d'œuvre :

- ◆ [Point d'incertitude relevé : état de fissuration plus étendu que la description du CCTP, classe de système d'imperméabilité non précisée, état de finition non défini local par local, surface d'échafaudage sous-estimée, teinte imposée difficilement tenable en exposition plein soleil...] — [la disposition que nous avons prise pour l'anticiper].
- ◆ [Deuxième point, le cas échéant.]

Ces points ont fait l'objet [d'une question posée pendant la consultation le ... / d'une provision dans notre organisation]. Nous les considérons comme maîtrisés et sans incidence sur le délai contractuel.

3 Organisation générale et moyens humains

L'équipe ci-dessous est nominativement affectée à ce chantier dès l'ordre de service. Les curriculum vitæ et les attestations de formation correspondants sont joints en annexe.

Encadrement

FONCTION	NOM	EXPÉRIENCE ET QUALIFICATIONS	PRÉSENCE SUR LE CHANTIER
Conducteur de travaux Interlocuteur unique	[Nom] [tél. direct]	[formation, n années d'expérience en peinture et ravalement, chantiers comparables conduits]	[ex. 2 demi-journées par semaine + toutes les réunions de chantier]
Chef de chantier	[Nom]	[CAP/BP peinture, n années d'expérience, formation travail en hauteur et échafaudages]	Présence permanente sur site pendant toute la durée des travaux
Chef d'équipe façade	[Nom]	[expérience en ravalement et systèmes d'imperméabilité, formation montage d'échafaudage, autorisation de conduite PEMP]	Séquences 2 à 6
Chef d'équipe finition intérieure	[Nom]	[CAP/BP peinture, expérience des états de finition soignés et des revêtements muraux]	Séquences 7 et 8
Référent sécurité et environnement	[Nom]	[formation SST, rédaction du PPSPS, vérification des échafaudages]	Visites hebdomadaires, présence aux inspections communes
Encadrant de chantier sous-section 4 [À conserver uniquement si le repérage amiante est positif.]	[Nom]	[formation encadrement de chantier SS4 à jour, recyclage]	Séquence de retrait ou d'encapsulage concernée

Intervenants extérieurs mobilisés

INTERVENANT	MISSION	SÉQUENCE CONCERNÉE
Monteur d'échafaudage — [entreprise]	Étude, plan de montage, montage, vérifications réglementaires, adaptations en cours de chantier, démontage	Installation, repliement
Technicien du fabricant — [fabricant du système]	Validation du support et du système, assistance à la mise en œuvre, visites de suivi, attestation de conformité de mise en œuvre	Préparation, surface témoin, application
Laboratoire ou organisme de contrôle — [organisme]	Essais d'adhérence, mesures d'épaisseur, prélèvements et analyses lorsqu'ils sont prescrits	Réception des supports, réception des ouvrages
Diagnosticteur certifié — [organisme]	Repérage amiante avant travaux complémentaire et analyses de matériaux en cas de découverte fortuite	Période de préparation, découverte fortuite

Effectifs prévisionnels par séquence

Les effectifs ci-dessous sont ceux que nous affectons au chantier ; ils sont ajustés en réunion de chantier en fonction de l'avancement réel et des fenêtres météorologiques disponibles.

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Installation et échafaudage	1 chef de chantier, équipe de montage [propre / sous-traitée] , [n] aides	[n]
Lavage et préparation des supports	1 chef d'équipe façade, [n] compagnons, [n] opérateurs haute pression	[n]
Reprises et traitement des fissures	1 chef d'équipe, [n] compagnons qualifiés en reprise d'enduit et de béton	[n]
Application des systèmes de façade	1 chef d'équipe façade, [n] applicateurs	[n]
Peinture intérieure et revêtements muraux	1 chef d'équipe finition, [n] peintres	[n]
Menuiseries, serrureries et finitions	[n] peintres finisseurs	[n]

Pilotage du chantier

Notre pilotage repose sur des outils écrits, tenus à jour et communicables à tout moment au maître d'œuvre :

- ✓ **Réunion de chantier hebdomadaire**, à laquelle assistent le conducteur de travaux et le chef de chantier ; compte rendu diffusé sous 48 heures.
- ✓ **Planning glissant à trois semaines**, mis à jour à chaque réunion, confronté au planning général de l'opération et aux prévisions météorologiques.
- ✓ **Carnet des conditions d'application** : température de l'air et du support, hygrométrie relative, point de rosée et vent relevés chaque matin et à chaque reprise de poste, façade par façade. C'est la pièce qui prouve que chaque couche a été appliquée dans les conditions prescrites par la fiche technique.
- ✓ **Relevé des consommations** par façade, par local et par teinte, rapproché du rendement théorique du produit.
- ✓ **Registre des points d'arrêt** : réception des supports préparés, validation de la surface témoin, contrôle avant recouvrement des reprises, visite avant repli d'échafaudage — chacun daté, signé et photographié.
- ✓ **Reportage photographique horodaté** avant, pendant et après travaux, façade par façade et local par local : après la dernière couche, plus rien de ce qui a été préparé n'est visible.
- ✓ **Fiches d'autocontrôle** par façade et par local, versées au dossier des ouvrages exécutés au fil de l'eau.
- ✓ **Tableau de suivi des validations** — fiches techniques, fiches de données de sécurité, étiquetage des émissions, nuancier et teintes, surface témoin — avec date d'envoi, date de retour attendue et relance automatique.

NOTRE ENGAGEMENT SUR LE DOE

Le dossier des ouvrages exécutés se constitue **au fil de l'eau**, façade par façade et local par local, et non en fin de chantier. Son sommaire figure en partie 12. Nous nous engageons à le remettre complet **[délai prévu au CCAP]** après la réception des travaux, accompagné de la nomenclature exacte des teintes et des produits mis en œuvre, ouvrage par ouvrage.

4 Méthodologie de planification, phasage et délais

Le délai global de **[durée]** fixé à l'acte d'engagement, période de préparation comprise, est décomposé en dix séquences. Chaque séquence se termine par un événement vérifiable, qui conditionne l'ouverture de la suivante.

SÉQ.	CONTENU	DURÉE	CE QUI LA CLÔT
0 Préparation	Demandes d'agrément des systèmes prescrits au CCTP — fiches techniques, fiches de données de sécurité et étiquetage des émissions soumis au visa ; nuancier et teintes ; plan de montage de l'échafaudage et autorisation d'occupation du domaine public ; PPSPS ; plan d'installation ; demande des repérages amiante et plomb ; constat d'huissier ; engagement des commandes à délai long.	[n] sem.	Repérages obtenus · demandes d'agrément déposées
1 Installation	Base de vie, zone de stockage ventilée et sur rétention, aire de nettoyage des outils, protections, montage de l'échafaudage ou mise en place des moyens d'accès.	[n] sem.	Vérification de mise en service de l'échafaudage · registre de sécurité ouvert
2 Reconnaissance des supports	Reconnaissance des subjectiles façade par façade et local par local, essais, relevé de fissuration, compte rendu écrit adressé au maître d'œuvre, puis confirmation du système et de sa classe au vu de l'état réellement constaté.	[n] sem.	Compte rendu de reconnaissance validé · systèmes et teintes visés
3 Préparation des supports	Lavage, traitement fongicide et algicide avec temps de contact, élimination des parties non adhérentes, écroûtage, ponçage, dépoussiérage.	[n] sem.	PV de réception des supports préparés
4 Reprises	Traitement des fissures, reprises d'enduit, réparation des bétons et des aciers apparents, réfection des joints, rebouchage et ragréage, séchage.	[n] sem.	Reprises réceptionnées et photographiées avant recouvrement
5 Surface témoin	Réalisation de la surface de référence par système et par teinte, sur la façade la plus exposée.	—	PV de validation de la surface témoin
6 Systèmes extérieurs	Impression ou fixateur, couche intermédiaire, pontage local, couche de finition, façade par façade.	[n] sem.	Relevé de consommation et contrôle d'aspect par façade
7 Intérieurs	Préparation, impression, enduits de finition, couches de finition, locaux humides, revêtements muraux, local par local.	[n] sem.	Fiche d'autocontrôle signée par local
8 Menuiseries et serrureries	Boiseries, huisseries, portes, garde-corps et ouvrages métalliques, retouches générales.	[n] sem.	Contrôle d'aspect et d'adhérence
9 Repliement	Visite contradictoire depuis l'échafaudage, levée des réserves, démontage, dépose des protections, nettoyage général, DOE.	[n] sem.	Visite avant repli · DOE remis

Jalons et chemin critique

Nous positionnons **chaque jalon interne deux semaines avant le jalon contractuel correspondant**. Cette marge n'est pas une réserve de confort : elle absorbe les deux aléas qui décalent réellement un chantier de peinture à La Réunion — une succession d'averses qui interdit d'ouvrir une façade, et un délai d'acheminement maritime sur un produit dont la teinte n'est pas stockée sur l'île.

Le chemin critique de ce chantier passe par **[séquences critiques identifiées — le plus souvent : montage de l'échafaudage → préparation des supports → fenêtre météorologique d'application]**. Nous y affectons en priorité les moyens en cas de retard constaté, et nous en informons le maître d'œuvre dès la réunion de chantier suivante.

Deux règles de planification nous sont propres. La première : **nous n'ouvrons pas une façade que nous ne pouvons pas refermer**. Une façade décapée et laissée sans impression pendant une semaine de pluie se réencrasse et se réhumidifie, et la préparation est à refaire. Nous découpons donc le travail en surfaces dont la préparation, l'impression et la première couche tiennent dans une même fenêtre disponible. La seconde : **l'ordre d'attaque des façades suit l'exposition** et non la commodité — les faces au vent et les faces les plus dégradées sont traitées en premier, quand la marge de planning est encore entière.

Commandes à délai long

Les fournitures ci-dessous ne sont pas systématiquement stockées à La Réunion : leur délai d'acheminement conditionne le planning. Nous engageons **dès la période de préparation** les commandes dont le CCTP arrête déjà le système et la teinte ; celles dont la classe ou la nature dépendent de l'état réel des supports sont engagées dès la validation du compte rendu de reconnaissance (séquence 2). Dans les deux cas, la commande suit le visa des fiches techniques par la maîtrise d'œuvre.

FOURNITURE	DÉLAI À PRÉVOIR	COMMANDE PASSÉE EN
Systèmes de façade et teintes hors gamme courante	[n] sem.	Dès validation du nuancier
Systèmes d'imperméabilité, armatures et bandes de pontage	[n] sem.	Dès validation du relevé de fissuration
Mortiers de réparation et produits de passivation	[n] sem.	Période de préparation
Revêtements muraux et produits décoratifs sur commande	[n] sem.	Dès validation des échantillons
Échafaudage — disponibilité du parc et matériel complémentaire	[n] sem.	Dès l'ordre de service

UN SEUL LOT DE FABRICATION PAR TEINTE

Les quantités de chaque teinte sont calculées sur le métré, majorées de la provision de retouche, et **commandées en une seule fois auprès d'un même lot de fabrication**. Deux lots différents sur une même façade produisent une différence de nuance qui ne se voit qu'à la dépose de l'échafaudage, et qui n'est alors plus rattrapable qu'en reprenant la façade entière. Les numéros de lot sont relevés et versés au DOE.

Le planning détaillé en barres, avec les durées de tâches, les effectifs affectés, les temps de séchage et les délais d'approvisionnement, est joint au présent mémoire **[et sera recalé avec l'OPC en période de préparation]**.

5 Installation de chantier et travaux préparatoires

Installations

Le plan d'installation de chantier est soumis au visa du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS avant tout démarrage. Il comprend :

- ◆ Une **base de vie conforme au Code du travail** : vestiaires, réfectoire, sanitaires, point d'eau potable, trousse de secours et moyens de communication.
- ◆ Un **local de stockage des produits fermé, ventilé et à l'abri du rayonnement solaire**, équipé de bacs de rétention, avec affichage des fiches de données de sécurité et des consignes d'incendie. Les peintures stockées en plein soleil dans un conteneur métallique perdent leurs caractéristiques avant même d'être ouvertes.
- ◆ Une **aire de nettoyage des outils** étanche, raccordée à un bac de décantation ; aucun rinçage n'est effectué en dehors de cette aire.
- ◆ Des **aires distinctes et matérialisées** : stockage, préparation des produits, tri des déchets, stationnement.
- ◆ Une **clôture ou un balisage de l'emprise**, portail d'accès contrôlé et panneau de chantier réglementaire.
- ◆ La **signalisation temporaire** et la protection des cheminements au pied de l'échafaudage, mises en place après accord du gestionnaire de voirie et de la commune.

Moyens d'accès en hauteur

Le moyen d'accès retenu est **[échafaudage de pied multidirectionnel / plateforme suspendue motorisée / plateforme élévatrice mobile de personnel / travaux sur cordes]**, dimensionné sur les hauteurs et les surfaces du bordereau. Sa mise en œuvre suit la séquence suivante :

- ◆ **1 — Étude et plan de montage** établis avant intervention ; note de calcul lorsque la configuration sort du cadre de la notice du fabricant ; définition des ancrages, du contreventement et des charges admissibles.
- ◆ **2 — Autorisations** : occupation du domaine public, neutralisation de stationnement, coordination avec le gestionnaire de voirie et, le cas échéant, demande de mise hors tension ou de protection des lignes aériennes proches.
- ◆ **3 — Montage par du personnel formé** au montage, à l'utilisation et au démontage, protégé contre les chutes pendant toutes les phases de montage.
- ◆ **4 — Vérification de mise en service** : examen d'adéquation, examen de montage et d'installation et examen de l'état de conservation, consignés au registre de sécurité conservé sur le chantier.
- ◆ **5 — Protections associées** : garde-corps et plinthes sur tous les niveaux, filet ou bâche adapté à l'exposition au vent, tunnel de circulation piétonne protégé au droit des accès maintenus, balisage au sol.
- ◆ **6 — Mise hors d'atteinte en dehors des heures de travail** : dépose ou condamnation des échelles d'accès du premier niveau, fermeture des trappes, afin d'interdire l'escalade et l'intrusion.
- ◆ **7 — Vérifications journalières** avant prise de poste et **vérification après tout événement susceptible d'avoir affecté la solidité** — coup de vent, épisode pluvieux violent, choc de véhicule, modification de la structure.

Travaux préparatoires

La séquence de préparation conditionne tout le reste du chantier. Nous l'exécutons dans l'ordre suivant :

- ◆ **Constat d'huissier** avant toute intervention, portant sur les façades voisines, les ouvrages riverains, les sols et les véhicules régulièrement stationnés au droit du chantier. Peu coûteux, il éteint la quasi-totalité des litiges de fin de chantier, en particulier ceux liés aux projections.
- ◆ **Obtention des repérages avant travaux** — amiante, et plomb pour les immeubles d'habitation antérieurs à 1949 — et diffusion de leurs conclusions aux équipes avant toute action mécanique sur un revêtement ancien.

- ◆ **Reconnaissance des subjectiles** façade par façade et local par local, décrite en partie 6, et compte rendu écrit adressé à la maîtrise d'œuvre.
- ◆ **Choix et validation des systèmes** : fiches techniques, fiches de données de sécurité, étiquetage des émissions en polluants volatils, procès-verbaux et documents techniques d'application lorsqu'ils existent, transmis groupés pour visa.
- ◆ **Validation des teintes** sur nuancier physique et non sur écran, référencées **[RAL / NCS / nuancier fabricant]**, puis confirmées sur la surface témoin.
- ◆ **Protections** : masquage des menuiseries, vitrages, garde-corps, serrureries, appareillages et ouvrages conservés ; bâchage des sols et des végétaux ; dépose et repose de la quincaillerie et des ouvrages fixés en façade lorsque le CCTP le prévoit.

DÉCOUVERTE FORTUITE D'UN MATÉRIAU SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

En cas de découverte fortuite en cours de travaux — revêtement, enduit ou colle non identifié au repérage — **les travaux sont immédiatement arrêtés sur la zone concernée**, la zone est confinée et signalée, le maître d'ouvrage et le coordonnateur SPS sont informés le jour même par écrit, et aucune reprise n'a lieu avant analyse du matériau et, s'il y a lieu, établissement d'un mode opératoire relevant de la sous-section 4 avec du personnel formé.

Protection des ouvrages conservés et des abords

Un chantier de peinture ne dégrade rien par ses ouvrages : il dégrade par ses projections, ses égouttures et ses adhésifs. Nous appliquons donc trois règles constantes. Les protections sont **posées avant le début du poste et déposées le jour même de la fin de l'application**, un adhésif laissé plusieurs semaines au soleil devenant impossible à retirer sans arracher le support. Les vitrages, les menuiseries laquées et les appareillages sont **masqués et non nettoyés après coup**. Les végétaux conservés, les véhicules et les mobiliers situés sous l'emprise sont protégés ou déplacés, en accord avec le maître d'ouvrage, avant toute opération de lavage ou de pulvérisation.

6 Exécution : reconnaissance et préparation des supports

Un système de peinture ne vaut jamais mieux que le support sur lequel il est appliqué. La reconnaissance des subjectiles et leur préparation constituent le poste déterminant du lot : c'est là que se joue la tenue du revêtement, et c'est le poste que nous formalisons le plus, parce qu'il disparaît entièrement sous la première couche.

Déroulé des opérations

- ◆ **1 — Reconnaissance des subjectiles.** Façade par façade, local par local, nous identifions la nature du support, l'ancien revêtement en place, l'état de cohésion et d'adhérence, la planéité, l'humidité et les désordres visibles. Le relevé est cartographié sur les plans de façade et photographié.
- ◆ **2 — Essais de reconnaissance.** Nous pratiquons systématiquement, avant toute décision de système : le **sondage au marteau** des enduits pour localiser les zones creuses, le **test de farinage** au chiffon noir, le **test d'adhérence de l'ancien feuil** par quadrillage et par arrachement au ruban, le **test de mouillage** pour apprécier la porosité et l'absorption, la **mesure du taux d'humidité** à l'humidimètre, et le contrôle du **pH** sur les enduits hydrauliques récents.
- ◆ **3 — Compte rendu de reconnaissance.** Une fiche par façade et par ensemble de locaux, comportant le relevé, les résultats d'essais, les photographies et le système que nous en déduisons, est adressée au maître d'œuvre. **Lorsque l'état constaté diffère de la description du CCTP, nous le signalons par écrit avant d'engager la préparation**, et non au moment de la facturation.
- ◆ **4 — Lavage.** Nettoyage haute pression à **pression maîtrisée et adaptée au support**, réglée après essai sur une zone d'essai discrète : une pression excessive creuse les joints, décohésionne un enduit ancien et fait pénétrer l'eau dans le mur. Les avaloirs sont obturés, les eaux sont collectées et décantées.
- ◆ **5 — Traitement fongicide et algicide.** Application du produit sur support encore humide ou ressuyé selon la prescription du fabricant, **respect intégral du temps de contact**, brossage des colonies résiduelles, puis rinçage ou non-rinçage selon la fiche technique. Les faces ombragées, les soubassements et les rives sous égouttures reçoivent un second passage.
- ◆ **6 — Élimination des parties non adhérentes.** Grattage, brossage, ponçage, décapage [**mécanique / thermique / chimique, selon la prescription du CCTP et les résultats du repérage plomb**], écroûtage complet des zones sonnant creux repérées à la craie au sondage. Les rives des zones piochées sont dressées d'aplomb pour éviter la surépaisseur visible après finition. **En présence de plomb, le décapage thermique par flamme et le ponçage à sec sont exclus** : nous retenons un décapage chimique ou un décapage mécanique à aspiration intégrée, en zone délimitée et avec les mesures d'hygiène associées.
- ◆ **7 — Traitement des cas particuliers.** Efflorescences et salpêtre brossés à sec puis traités ; laitance et résidus d'huile de décoffrage éliminés par dégraissage ; traces de rouille traitées à la source ; mousses et lichens brossés après traitement ; anciens revêtements de nature incompatible déposés ou isolés après essai de compatibilité sur zone d'essai.
- ◆ **8 — Rebouchage, ragréage et dressage.** Rebouchage des trous et scellements, enduits de dressage ou de lissage selon l'état de finition prescrit, ponçage d'affleurement puis dépoussiérage complet. Le ponçage est réalisé avec **aspiration à la source**, y compris en extérieur.
- ◆ **9 — Réception contradictoire des supports préparés.** Point d'arrêt : aucun produit n'est appliqué sur un support qui n'a pas été réceptionné.
- ◆ **10 — Impression, fixateur ou primaire d'accrochage** adapté au diagnostic : fixateur pénétrant sur fond farinant ou pulvérulent, impression sur support poreux, primaire d'accrochage sur ancien feuil sain et fermé, primaire spécifique sur métaux et sur bois. L'impression est appliquée **dans les délais qui suivent la préparation**, avant réencrassement ou réhumidification du support.

Traitement par nature de support

SUPPORT RENCONTRÉ	CONTRÔLE RÉALISÉ	PRÉPARATION APPLIQUÉE
Béton brut	Cohésion, laitance, bullage, épaufrures, enrobage des aciers, humidité	Lavage, élimination de la laitance et des balèvres, ragréage des bullages, traitement des épaufrures (partie 7), impression adaptée
Enduit hydraulique ancien	Sondage au marteau, adhérence, fissuration, farinage, pH	Écroûtage des zones creuses, reprise d'enduit, brossage, fixateur sur fond farinant
Ancien film de peinture	Adhérence par quadrillage et arrachement, farinage, cloquage, compatibilité chimique	Conservation après lavage et primaire d'accrochage si adhérent ; décapage localisé ou général sinon
Ancien revêtement plastique épais	Adhérence, souplesse résiduelle, décollements en rives	Élimination des parties décollées, raccords, impression compatible validée par le fabricant
Enduits intérieurs et plâtre	Humidité à l'humidimètre, dureté, planéité, fissures de retrait	Rebouchage, égrenage, ponçage aspiré, impression pénétrante
Plaques de plâtre	Traitement des joints et niveau de finition livré par le lot précédent, affleurement des têtes de vis	Reprise des bandes défectueuses, enduit de lissage selon l'état de finition prescrit, impression
Bois et dérivés	Humidité, état sanitaire, présence de piqûres d'insectes, tenue de l'ancien feuil	Ponçage, dépoussiérage, rebouchage, impression spécifique ; toute altération biologique est signalée par écrit et non recouverte
Métaux ferreux	Degré de corrosion, adhérence de l'ancien système, présence de sels marins	Rinçage à l'eau douce en ambiance littorale, décapage au degré de soin prescrit, primaire anticorrosion appliqué le jour même
Métaux non ferreux et galvanisés	Oxydation blanche, gras résiduel, âge de la galvanisation	Dégraissage, dérochage ou ponçage léger, primaire d'accrochage spécifique
Maçonnerie de blocs	Joints creux, porosité, remontées d'humidité	Rejointoiement, dressage, impression forte pénétration

La sujétion que nous traitons et que la plupart des offres ignorent

À La Réunion, un lavage seul ne traite pas les algues et les moisissures : il enlève ce qui se voit et laisse le mycélium et les spores en place dans la porosité du support. La façade est propre à la réception, et les traînées vertes réapparaissent en quelques mois sur les faces ombragées et exposées aux pluies. Notre parade est écrite dans notre méthode : traitement fongicide et algicide appliqué en plein, **temps de contact intégralement respecté**, brossage des colonies résiduelles, second passage sur les faces les plus exposées, et système de finition contenant une protection de film. Le temps de contact n'est pas une recommandation : c'est la durée pendant laquelle le produit agit.

Conditions d'application vérifiées avant chaque couche

Aucune couche n'est appliquée sans que les conditions prescrites par la fiche technique du produit soient réunies et relevées au carnet de chantier. Nous vérifions, à chaque prise de poste et à chaque changement de façade :

- ✓ La **température de l'air et du support**, mesurée au thermomètre de surface, comprise dans la plage admise par le produit.
- ✓ L'**hygrométrie relative de l'air**, inférieure au seuil fixé par la fiche technique du produit — **[seuil de la fiche technique du système retenu]** — et dans les limites d'exécution du NF DTU 59.1. À La Réunion, c'est la condition la plus fréquemment bloquante : elle est relevée avant chaque poste et conditionne l'ouverture de la façade.
- ✓ L'**écart au point de rosée** : la température du support doit être supérieure d'au moins 3 °C au point de rosée, faute de quoi un film de condensation invisible s'interpose entre le produit et le support.

- ✓ L'**humidité du subjectile**, mesurée à l'humidimètre et comparée au seuil admis par le système.
- ✓ Le **vent**, incompatible avec la pulvérisation au-delà du seuil retenu, et l'absence de précipitation annoncée sur la durée de séchage hors pluie du produit.
- ✓ Le **délai de recouvrement** minimal et maximal entre couches, majoré des conditions réelles d'hygrométrie du site.

Ces relevés sont datés, horodatés et versés au dossier des ouvrages exécutés. Ils constituent la seule preuve opposable, en cas de désordre ultérieur, que le produit a été mis en œuvre dans son domaine d'emploi.

7 Exécution : traitement des fissures et reprises de façade

Une fissure mal qualifiée est la première cause de ravalement raté : elle réapparaît en quelques mois à travers un revêtement qui n'a pas la capacité de la ponter, et le désordre est alors imputé à l'entreprise. Nous traitons donc chaque fissure comme un ouvrage identifié, relevé, qualifié et repris, et non comme une sujétion diffuse.

Qualification préalable

Nous reprenons la classification du NF DTU 42.1, qui distingue le faïençage, les microfissures d'ouverture inférieure ou égale à 0,2 mm, les fissures comprises entre 0,2 et 2 mm et les lézardes d'ouverture supérieure à 2 mm. C'est cette qualification, croisée avec le caractère évolutif ou non de la fissure, qui détermine à la fois le traitement local et la classe de système d'imperméabilité retenue.

DÉSORDRE RELEVÉ	CE QU'IL RÉVÈLE	TRAITEMENT APPLIQUÉ
Faïençage	Retrait superficiel de l'enduit ou de l'ancien revêtement, sans incidence structurelle	Préparation soignée puis application du système prescrit au CCTP ; le faïençage seul ne justifie pas un système de pontage
Microfissures (jusqu'à 0,2 mm)	Mouvements faibles, retrait, différentiel de support	Brossage et dépoussiérage, puis système d'imperméabilité de la classe prescrite, apte au pontage des microfissures. Pas d'ouverture mécanique à ce stade : elle élargirait la fissure sans améliorer le pontage
Fissures (0,2 à 2 mm)	Mouvements réels, souvent thermiques ou liés à un changement de matériau	Ouverture en V, mastic élastomère sur fond de joint, armature ou bande de pontage noyée dans le système, puis généralisation
Lézardes (plus de 2 mm)	Désordre potentiellement structurel	Signalement écrit immédiat au maître d'œuvre ; le traitement relève d'une étude et non du présent lot
Fissures à ouverture variable	Mouvements saisonniers ou différés, joints de structure mal restitués	Système apte au pontage des fissures à ouverture variable, ou restitution d'un joint de dilatation en accord avec la maîtrise d'œuvre

Déroulé des opérations

- ◆ **1 — Relevé exhaustif.** Chaque fissure est repérée sur le plan de façade, mesurée au fissuromètre, numérotée et photographiée avec une référence d'échelle. Le relevé est joint au compte rendu de reconnaissance.
- ◆ **2 — Détermination du caractère évolutif.** Les fissures dont l'origine est douteuse reçoivent des témoins, dont l'état est relevé à intervalle régulier pendant la période de préparation et le début du chantier. **Une fissure évolutive n'est pas un problème de peinture** : nous en informons le maître d'œuvre par écrit et ne la recouvrons pas avant décision.
- ◆ **3 — Ouverture et dégagement.** Ouverture en V ou en U des fissures à traiter, élimination des lèvres non adhérentes, dépoussiérage à l'air ou par aspiration, humidification préalable lorsque le produit de rebouchage est hydraulique.
- ◆ **4 — Rebouchage et pontage.** Rebouchage au produit compatible avec le système de finition, puis, selon la classe retenue, mastic élastomère sur fond de joint dimensionné, ou **armature de renfort noyée entre deux passes du système** et débordant de part et d'autre de la fissure sur la largeur prescrite par le fabricant.
- ◆ **5 — Reprises d'enduit.** Piochage des zones creuses jusqu'au support sain, dressage des rives, humidification, gobetis d'accrochage, corps d'enduit et finition dans les épaisseurs et le nombre de passes prescrits, conformément au NF DTU 26.1. Les reprises sont dressées au nu de l'existant et texturées à l'identique.
- ◆ **6 — Réparation des bétons et des aciers apparents.** Dégagement du béton dégradé jusqu'à mise à nu complète du pourtour de l'armature et au-delà de la zone corrodée, **décapage de l'acier au degré de soin prescrit**, élimination

complète des produits de corrosion, application du produit de passivation, puis reprofilage au mortier de réparation conforme à la NF EN 1504-3 de classe **[classe prescrite au CCTP]**, en respectant les épaisseurs par passe et la cure.

- ◆ **7 — Réfection des joints.** Purge des mastics dégradés en joints de fractionnement, joints de dilatation et pourtours de menuiseries ; nettoyage des lèvres, primaire d'adhérence, fond de joint dimensionné puis mastic de classe adaptée, lissé et non sollicité avant polymérisation complète.
- ◆ **8 — Séchage et contrôle des reprises.** Respect du délai de séchage propre à chaque produit avant recouvrement, contrôle de dureté et d'humidité des reprises hydrauliques, ponçage d'affleurement, dépoussiérage. Toutes les reprises sont **photographiées avant recouvrement**.
- ◆ **9 — Impression locale** des reprises avant généralisation du système, afin d'éviter les différences d'absorption qui font apparaître le calepinage des reprises sous la finition.

Pourquoi nous ne peignons jamais sur une fissure non traitée

Le feuillet d'une peinture de façade courante se mesure en dizaines de micromètres et n'apporte aucune aptitude au pontage des fissures au sens de la NF EN 1062-1 : cette aptitude est une caractéristique du système, qui se prescrit et se vérifie, et non une qualité que la peinture apporterait d'elle-même. Une fissure de trois dixièmes de millimètre qui travaille avec la température déchire un tel feuillet, et la trace réapparaît exactement au même endroit, plus visible qu'avant travaux parce que la façade est neuve autour. C'est la raison pour laquelle nous relevons, qualifions et traitons chaque fissure avant de choisir le système, et non l'inverse : la classe du système d'imperméabilité découle de l'état de fissuration constaté, elle ne le corrige pas à elle seule.

CE QUI RELÈVE DE CE LOT ET CE QUI N'EN RELÈVE PAS

Trois désordres se traitent en amont de la peinture et non par la peinture : les **fissures structurelles évolutives**, les **remontées d'humidité en pied de mur** et les **infiltrations par une couverture, une terrasse ou une menuiserie défaillante**. Recouvrir l'un des trois revient à masquer un désordre actif, à en endosser la responsabilité et à garantir sa réapparition. Nous les signalons par écrit au maître d'œuvre dès leur constat, avec photographies, et proposons un phasage permettant leur reprise par le lot compétent sans décaler notre intervention.

8 Exécution : application des systèmes de peinture extérieure

Le système appliqué est celui prescrit au CCTP, mis en œuvre dans son intégralité — impression, couche intermédiaire et couche de finition du même fabricant — et dans les consommations annoncées par sa fiche technique. Nous n'associons jamais des produits de fabricants différents à l'intérieur d'un même système : c'est la première clause d'exclusion de garantie.

Choix et caractéristiques du système

Les revêtements de façade sont caractérisés par la classification de la NF EN 1062-1, qui décrit notamment leur perméabilité à la vapeur d'eau, leur perméabilité à l'eau liquide et leur aptitude au pontage des fissures. Ces trois caractéristiques ne sont pas interchangeables : un revêtement peu perméable à la vapeur appliqué sur un support qui contient encore de l'eau cloque et se décolle en moins d'une saison. Nous vérifions donc, avant application, que le système prescrit est compatible avec l'état d'humidité et de fissuration réellement constaté en partie 6, et nous le signalons par écrit s'il ne l'est pas.

OUVRAGE	SYSTÈME APPLIQUÉ	RÉFÉRENTIEL	CONTRÔLE ASSOCIÉ
Façades courantes saines	Impression puis [nombre] couches de finition [nature du liant prescrit]	NF DTU 59.1 · NF EN 1062-1	Consommation, épaisseur, aspect
Façades fissurées	Système d'imperméabilité de classe [I1 / I2 / I3 / I4 selon le CCTP] , avec armature dans les zones prescrites	NF DTU 42.1	Consommation par couche, continuité de l'armature
Soubassements	[Revêtement résistant au choc, au lavage et aux projections]	NF DTU 59.1	Épaisseur, tenue au nettoyage
Sous-faces, coursives et plafonds extérieurs	Système adapté aux ambiances humides et ventilées, avec protection de film	NF DTU 59.1	Aspect en lumière rasante, absence de coulures
Bétons apparents conservés	[Système de protection de surface prescrit]	NF EN 1504-2	Épaisseur, adhérence
Serrureries, garde-corps et ouvrages métalliques	Système anticorrosion complet adapté à la catégorie de corrosivité du site	NF EN ISO 12944	Degré de préparation, épaisseurs, adhérence
Menuiseries et boiseries extérieures	Impression, couche intermédiaire et finition [microporeuse / opacifiante selon le CCTP]	NF DTU 59.1	Humidité du bois avant application, aspect

Déroulé des opérations

- ◆ **1 — Vérification des conditions d'application** et report au carnet de chantier, selon la liste établie en partie 6. En cas de conditions non réunies, l'application est reportée et la journée est réaffectée aux travaux préparatoires d'une autre façade.
- ◆ **2 — Mise en place des protections** propres à la façade traitée : masquage complet des menuiseries et vitrages, bâchage adapté au vent, protection des sols, des végétaux et des véhicules. Aucune pulvérisation n'est engagée sans protection préalable des façades voisines exposées.
- ◆ **3 — Réalisation de la surface témoin.** Une surface de référence de **[surface prévue au CCTP]** est réalisée par système et par teinte, sur la façade la plus exposée et non sur un pan discret, avec le système complet et les consommations réelles. **Point d'arrêt : sa validation écrite par le maître d'œuvre conditionne toute généralisation.** Elle est conservée intacte jusqu'à la réception et sert de référence de comparaison.
- ◆ **4 — Impression ou fixateur** appliqué en plein, sans manque, y compris dans les angles rentrants, les rives et les sous-faces, et en débordant sur les zones reprises.

- ◆ **5 — Couche intermédiaire** appliquée après le délai de recouvrement minimal, avec incorporation de l'armature ou de la bande de pontage dans les zones de fissures traitées, marouflée sans pli ni bulle et recouverte à refus.
- ◆ **6 — Couche de finition** appliquée **[au rouleau / à la brosse / par projection airless suivie d'une reprise au rouleau]**, croisée puis lissée dans un sens unique, en respectant le temps ouvert du produit.
- ◆ **7 — Règle anti-reprise.** Chaque pan est traité **d'angle à angle ou d'un joint de fractionnement à l'autre, sans interruption en plein**, par la même équipe et avec le même lot de fabrication. Une reprise faite en milieu de pan reste visible en lumière rasante quelle que soit la qualité du produit.
- ◆ **8 — Traitement des points singuliers :** rives et arêtes recoupées à la brosse, retours de tableaux, appuis, bandeaux, nez de dalle, souches et becquets, joints de menuiseries, pénétrations et fixations conservées.
- ◆ **9 — Contrôles et relevés :** consommation réelle relevée par façade et rapprochée du rendement théorique, épaisseur humide contrôlée au peigne en cours d'application, contrôle d'aspect en lumière rasante et à distance, essai d'adhérence sur zone convenue lorsqu'il est prescrit.
- ◆ **10 — Dépose des protections** le jour même de l'achèvement de la façade, retouches de finition, puis inscription de la façade au registre d'avancement.

La consommation, seule preuve du nombre de couches

Une fois sec, un système appliqué en deux couches ressemble à un système appliqué en une couche et demie. Le nombre de couches ne se vérifie pas à l'œil, et il constitue pourtant le poste que la concurrence économise le plus souvent. Nous relevons donc la consommation réelle façade par façade, en litres et en kilogrammes, et nous la rapprochons du rendement annoncé par la fiche technique rapporté à la surface développée. L'écart est présenté en réunion de chantier et versé au dossier des ouvrages exécutés. C'est vérifiable, c'est opposable, et cela ne coûte que la rigueur de tenir un carnet.

TEINTES ET EXPOSITION

Les teintes soutenues et les teintes sombres appliquées en façade fortement ensoleillée subissent des températures de surface élevées et un rayonnement ultraviolet intense toute l'année : elles évoluent plus vite en nuance et sollicitent davantage le support par dilatation. Lorsque la teinte imposée par le CCTP appartient à cette catégorie, nous appliquons la prescription et nous en informons le maître d'ouvrage par écrit avant application, en proposant, s'il le souhaite, une base de liant et une gamme de pigments à meilleure tenue. La teinte définitive est arrêtée sur la surface témoin, jamais sur un nuancier consulté en intérieur.

9 Exécution : peinture intérieure et revêtements muraux

Les travaux intérieurs sont exécutés local par local, chaque local étant préparé, peint, contrôlé et refermé avant l'ouverture du suivant. Cette organisation évite l'éparpillement des protections, limite la gêne et permet de restituer chaque pièce en état d'usage.

États de finition

Le NF DTU 59.1 définit trois états de finition — soignée, courante et élémentaire — qui se distinguent par les tolérances admises sur l'uniformité de la teinte et de l'aspect, la présence de traces d'outils et le traitement des raccords. L'état applicable est celui prescrit par le CCTP, local par local ; en son absence, nous demandons sa confirmation écrite au maître d'œuvre en période de préparation plutôt que de l'interpréter.

ÉTAT PRESCRIT	PRÉPARATION CORRESPONDANTE	LOCAUX CONCERNÉS SUR CE CHANTIER
Finition soignée	Enduit de lissage général, ponçage soigné, contrôle avant chaque couche, finition sans trace d'outil	[locaux concernés]
Finition courante	Rebouchage, enduit localisé, ponçage, finition uniforme	[locaux concernés]
Finition élémentaire	Rebouchage des défauts marqués, application sans recherche d'uniformité	[locaux concernés — locaux techniques, réserves...]

Les travaux sont examinés dans les conditions prévues par le NF DTU 59.1, à l'œil nu, à environ deux mètres, sous un éclairage normal et hors éclairage rasant. Notre autocontrôle, lui, est réalisé en lumière rasante : nous cherchons volontairement les défauts dans des conditions plus sévères que celles de la réception.

Déroulé des opérations, local par local

- ◆ **1 — Réception du local et du support.** Contrôle de l'état livré par les lots précédents : traitement des joints de plaques, affleurement, planéité, siccité, propreté, achèvement des percements. Toute non-conformité est signalée avant intervention et non reprise silencieusement.
- ◆ **2 — Protection.** Sols entièrement bâchés, plinthes, menuiseries, appareillages, équipements et mobilier conservé masqués ou protégés ; dépose de la quincaillerie et des plaques d'appareillage [avec consignation électrique lorsque nécessaire].
- ◆ **3 — Préparation.** Égrenage, rebouchage, enduit de dressage puis de lissage selon l'état de finition prescrit, ponçage avec aspiration à la source, dépoussiérage complet des surfaces et des sols avant application.
- ◆ **4 — Impression** adaptée au support, appliquée en plein, y compris derrière les équipements déposés et dans les retours.
- ◆ **5 — Couches de finition** — deux couches au minimum, sauf prescription supérieure du CCTP — appliquées après le délai de recouvrement, croisées puis lissées, chaque pan étant traité d'angle à angle.
- ◆ **6 — Locaux humides.** Systèmes résistants à l'humidité, lessivables et comportant une protection de film, appliqués sur support parfaitement sec ; traitement particulier des plafonds de salles d'eau, des retours de douche et des abords de menuiseries.
- ◆ **7 — Plafonds et sous-faces** traités avant les murs, avec protection des ouvrages déjà terminés et reprise soignée des raccords en cueillie.
- ◆ **8 — Menuiseries, boiseries et huisseries :** dégraissage, ponçage, dépoussiérage, impression puis finition, avec traitement des chants et des feuillures et respect du fonctionnement des ouvrants — aucun ouvrant n'est refermé avant séchage complet.

- ◆ **9 — Serrureries, canalisations et ouvrages techniques intérieurs** : préparation adaptée au métal, primaire anticorrosion puis finition ; **[repérage normalisé des réseaux et signalétique de sécurité, si prescrits au CCTP]**.
- ◆ **10 — Revêtements muraux collés**. Préparation et impression du fond selon le NF DTU 59.4, calepinage soumis au maître d'œuvre, raccords de motif respectés, encollage conforme à la notice, marouflage sans bulle ni pli, arasement soigné en rives, angles et pourtours d'ouvertures.
- ◆ **11 — Repli du local**. Dépose des protections, repose de la quincaillerie et des appareillages, nettoyage complet, contrôle en lumière rasante, **fiche d'autocontrôle par local** renseignée et signée, puis fermeture du local.

HUMIDITÉ INTÉRIEURE ET MOISSURES

Dans les locaux fréquemment touchés par la condensation, une peinture comportant une protection de film limite la réapparition des moisissures mais ne la supprime pas : le désordre est causé par l'humidité de l'air et par une ventilation insuffisante, non par le revêtement. Lorsque nous constatons des traces de condensation persistantes, des ponts thermiques ou une ventilation inopérante, nous **traitons le support, appliquons le système prescrit et signalons le constat par écrit au maître d'œuvre**, afin que la cause soit traitée par le lot compétent. Sans cela, la reprise nous serait imputée en garantie de parfait achèvement.

L'état de finition n'est pas une question d'appréciation

La très grande majorité des litiges de fin de chantier en peinture intérieure tient à un malentendu sur le niveau attendu : le maître d'ouvrage attend une finition soignée là où le marché prévoit une finition courante, et l'entreprise se voit reprocher un travail conforme. Nous levons ce malentendu avant de commencer, en faisant confirmer par écrit l'état de finition applicable local par local, et en réalisant, lorsque l'enjeu le justifie, un local témoin validé contradictoirement. Un accord de vingt minutes en période de préparation évite trois semaines de discussion à la réception.

10 Travaux en site occupé et relations avec les usagers

Le site reste **[occupé par ... / partiellement en service ...]** pendant toute la durée des travaux. Un chantier de peinture en site occupé se juge moins sur son planning que sur ce que les occupants en subissent : un échafaudage devant les fenêtres, des odeurs, du bruit de ponçage et des accès modifiés, pendant plusieurs semaines. Notre organisation traite chacun de ces quatre points.

Le principe : aucun croisement de flux, aucun local rendu inutilisable

- ◆ **Accès de chantier dédié** par **[voie / entrée]**, distinct de l'accès des usagers, matérialisé et contrôlé.
- ◆ **Emprises évolutives** : nous ne neutralisons que la zone en cours de travaux et la restituons dès la fin de la phase, plutôt que de bloquer l'ensemble du site du premier au dernier jour.
- ◆ **Maintien permanent d'un cheminement praticable**, éclairé, accessible aux personnes à mobilité réduite, protégé au droit de l'échafaudage par un tunnel de circulation, et d'un **accès secours** en toutes circonstances.
- ◆ **Base de vie autonome** : sanitaires, réfectoire et vestiaires indépendants des installations du site ; aucun usage des sanitaires ou des points d'eau des occupants.
- ◆ **Restitution quotidienne** : chaque local traité est rendu praticable en fin de journée, protections rangées et sols nettoyés, sauf impossibilité annoncée à l'avance et acceptée.

Échafaudage et intimité des occupants

Un échafaudage installé devant des logements occupés crée deux difficultés que nous traitons explicitement, parce qu'elles sont la première source de plainte sur ce type de chantier :

- ✓ **Sécurité et intrusion** : dépose ou condamnation des échelles d'accès du premier niveau en dehors des heures de travail, fermeture des trappes, **[dispositif d'alerte ou gardiennage si prévu au marché]**, et information écrite des occupants sur la nécessité de fermer leurs ouvrants pendant les travaux.
- ✓ **Respect de l'intimité** : consigne écrite remise à chaque compagnon interdisant tout regard porté vers l'intérieur des logements, toute photographie autre que celles des ouvrages, et toute conversation avec les occupants depuis les plateformes. Les travaux au droit d'une fenêtre sont annoncés la veille.
- ✓ **Réduction du temps d'exposition** : l'échafaudage est monté par tranches suivant l'avancement et démonté dès l'achèvement de la façade concernée, plutôt que maintenu en place sur toute la durée du marché.

Odeurs, bruit et locaux sensibles

- ◆ **Produits en phase aqueuse** et à faible émission privilégiés partout où le CCTP le permet, avec étiquetage des émissions en polluants volatils de classe **[classe exigée]** ; les produits en phase solvant sont réservés aux ouvrages qui l'imposent et appliqués en dehors des périodes de présence.
- ◆ **Ventilation** des locaux pendant et après application, maintien des ouvrants ouverts jusqu'à disparition de l'odeur avant restitution.
- ◆ **Ponçage aspiré à la source** en toutes circonstances, et confinement des zones de ponçage étendu par cloisonnement souple.
- ◆ **Plages horaires convenues** pour les opérations bruyantes — nettoyage haute pression, ponçage mécanique, montage d'échafaudage — et interdiction de ces opérations pendant **[heures de classe, heures de repos, horaires de service...]**.
- ◆ **Locaux sensibles** — **[salles de classe, chambres, blocs sanitaires, locaux de soins, cuisines...]** — traités **[pendant les périodes de fermeture / en dehors des heures d'occupation]**, avec remise en service contrôlée.

Intervention en logement ou en local occupé

Lorsque les travaux se déroulent à l'intérieur de locaux occupés, nous appliquons le protocole suivant, sans exception :

- ✓ Prise de rendez-vous individuelle au moins **[délai]** à l'avance, confirmée par écrit, avec plage horaire annoncée et respectée.
- ✓ Fiche d'intervention par local, signée à l'arrivée et au départ, mentionnant l'état des lieux, le mobilier déplacé et les réserves éventuelles de l'occupant.
- ✓ Protection intégrale des sols et du mobilier ; le mobilier déplacé est remis en place le jour même.
- ✓ Gestion des clés formalisée **[remise contre décharge / accompagnement systématique par un représentant du maître d'ouvrage]**, sans aucune conservation de clé en dehors des heures de travail.
- ✓ Local restitué nettoyé et utilisable en fin de journée, avec signalement écrit des surfaces à ne pas toucher avant séchage complet.

Phasage adapté à l'activité maintenue

PHASE	ZONE TRAVAILLÉE	ZONE RESTITUÉE / MAINTENUE EN SERVICE	DISPOSITION PARTICULIÈRE
Phase 1	[façade ou niveau]	[zone]	[itinéraire de substitution, tunnel piéton, information]
Phase 2	[façade ou niveau]	[zone]	[...]
Phase 3	[façade ou niveau]	[zone]	[...]

Information des occupants et des riverains

- ✓ Réunion de présentation du chantier avant démarrage, à l'initiative du maître d'ouvrage et à laquelle nous participons.
- ✓ Panneau d'information à l'entrée du chantier : nature des travaux, durée, coordonnées de notre interlocuteur unique.
- ✓ **Avis écrit distribué au moins 48 heures avant** toute opération à impact fort : lavage haute pression d'une façade, montage ou démontage d'échafaudage, neutralisation d'un accès ou d'un stationnement, application de produits odorants.
- ✓ Registre des doléances tenu sur le chantier ; toute réclamation reçoit une réponse sous 48 heures et est portée à la réunion de chantier suivante.
- ✓ Remise en état à l'identique de tout ouvrage riverain affecté, constatée contradictoirement.

Notre règle sur un site en activité

Chaque local restitué est un ouvrage livré, et chaque occupant est un client. Une cage d'escalier rendue propre, sèche et libre de protections le vendredi soir vaut mieux qu'un planning théorique tenu : c'est ce que voient le maître d'ouvrage et les occupants, et c'est ce qui se retrouve dans l'appréciation de fin de chantier. Sur un ravalement en site habité, la moitié des réclamations ne porte pas sur la peinture mais sur ce qui l'entoure — une bâche qui claqué la nuit, un adhésif oublié sur une vitre, un accès neutralisé sans prévenir.

11 Sécurité et prévention des risques

Notre PPSPS est établi et transmis au coordonnateur SPS avant toute intervention, celui de nos sous-traitants compris. Aucune équipe n'intervient sur le site avant avis favorable. Les protections collectives priment systématiquement sur les protections individuelles, et le travail en hauteur depuis une échelle est proscrit comme poste de travail.

Risques propres au lot et mesures de prévention

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Chute de hauteur	Échafaudage conforme, monté par du personnel formé, avec garde-corps et plinthes à tous les niveaux ; planchers complets et jointifs ; accès par escaliers ou trappes ; vérifications de mise en service, journalières et après tout événement ; interdiction d'utiliser une échelle comme poste de travail ; harnais et point d'ancrage identifié pour les phases de montage et pour les travaux sur cordes.
Renversement ou ruine de l'échafaudage	Plan de montage et note de calcul, ancrages dimensionnés et testés, contreventement complet, charges d'exploitation respectées et affichées, dépose des bâches et filets à l'annonce d'un épisode venteux , vérification complète avant remise en service.
Chute d'objets	Plinthes sur tous les niveaux, filets, zone au pied de l'échafaudage balisée et interdite, tunnel de protection au droit des accès maintenus, outillage attaché en hauteur, port du casque avec jugulaire.
Risque chimique	Fiches de données de sécurité disponibles sur le chantier et commentées à l'accueil ; substitution des produits les plus dangereux chaque fois qu'un équivalent existe ; ventilation des locaux ; protections respiratoires adaptées aux vapeurs et aux aérosols ; gants et lunettes lors des transvasements ; interdiction de manger, boire ou fumer en zone d'application.
Poussières de ponçage et de décapage	Ponçage exclusivement raccordé à un aspirateur de classe adaptée aux poussières produites ; confinement des zones de décapage étendu ; masques FFP adaptés ; nettoyage humide ou aspiré, jamais au balai sec.
Amiante et plomb	Repérages obtenus avant travaux ; aucun ponçage, grattage ou décapage sur un matériau non identifié ; procédure d'arrêt en cas de découverte fortuite ; en cas de matériau amianté, intervention relevant de la sous-section 4 avec mode opératoire, personnel formé et à jour de son recyclage ; en présence de plomb, décapage thermique par flamme et ponçage à sec proscrits , délimitation de la zone, mesures d'hygiène renforcées — vestiaires séparés, interdiction de manger et de boire en zone — et suivi médical adapté.
Projection haute pression	Périmètre de sécurité, opérateur équipé d'une protection intégrale du visage et du corps, interdiction d'orienter la lance vers une personne, contrôle de l'état des flexibles et des raccords avant chaque poste.
Risque électrique	Repérage des lignes aériennes et des ouvrages électriques en façade, distances de sécurité respectées, demande de mise hors tension ou de protection auprès de l'exploitant, matériel électroportatif conforme et contrôlé, alimentation protégée par dispositif différentiel, consignation avant dépose des appareillages.
Incendie	Stockage limité en quantité et ventilé, produits inflammables séparés, extincteurs adaptés à proximité des zones de stockage et d'application, interdiction de tout point chaud à proximité, chiffons imprégnés stockés en récipient métallique fermé.
Coactivité avec les autres lots	Inspection commune préalable, PPSPS transmis avant intervention, participation systématique aux réunions du coordonnateur SPS, zones et horaires d'intervention arbitrés en réunion de chantier, interdiction de travaux superposés à l'aplomb.
Chaleur et exposition solaire	Démarrage tôt et journée continue, travail organisé sur les façades à l'ombre aux heures les plus chaudes, pauses adaptées, eau fraîche à disposition permanente sur les plateformes, protection de la peau et couvre-chef.

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Manutention et troubles musculo-squelettiques	Approvisionnement mécanisé des seaux et des matériels en hauteur, conditionnements limités en poids, rotation des postes entre application au plafond et travail vertical, formation gestes et postures.

Organisation de la prévention

- ✓ Accueil sécurité de tout nouvel arrivant sur le chantier, y compris intérimaires et sous-traitants, avec émargement et remise des consignes propres à l'échafaudage et aux produits utilisés.
- ✓ Quart d'heure sécurité **[fréquence]**, animé par le chef de chantier sur un risque du moment.
- ✓ Vérifications de l'échafaudage consignées au registre de sécurité : mise en service, vérification journalière avant prise de poste, vérification trimestrielle et vérification après tout événement susceptible d'avoir affecté sa solidité.
- ✓ Visites de sécurité inopinées par le référent sécurité, avec compte rendu et levée des écarts sous délai fixé.
- ✓ Vérifications générales périodiques des matériels et des équipements à jour, registres tenus sur le chantier.
- ✓ Habilitations, formations et autorisations de conduite vérifiées avant affectation ; tableau récapitulatif tenu à disposition du coordonnateur SPS.
- ✓ Procédure d'alerte et de premiers secours affichée, personnel formé au secourisme présent en permanence sur le site.

Nos indicateurs de sécurité pour l'exercice **[année]** : taux de fréquence **[valeur]**, taux de gravité **[valeur]**. **[Supprimer cette phrase si vous ne souhaitez pas communiquer ces indicateurs.]**

12 Processus qualité : contrôles, points d'arrêt et DOE

Notre contrôle repose sur deux niveaux — l'autocontrôle du chef d'équipe à l'achèvement de chaque façade ou de chaque local, puis la vérification du chef de chantier ou du conducteur de travaux avant demande de réception — et sur des points d'arrêt qui bloquent la suite tant qu'ils ne sont pas levés.

Plan de contrôle du lot

ÉTAPE	OBJET DU CONTRÔLE	FORMALISATION
Repérages avant travaux	Amiante et, le cas échéant, plomb sur les revêtements concernés	Rapports obtenus et diffusés aux équipes avant intervention
Échafaudage	Adéquation, montage et installation, puis état de conservation	Registre de sécurité, vérifications journalières et périodiques
Reconnaissance des subjectiles	Nature, cohésion, adhérence, humidité, farinage, fissuration	Fiche de reconnaissance par façade et par ensemble de locaux, avec photographies
Réception des supports préparés	Propreté, adhérence résiduelle, siccité, absence de parties non adhérentes	PV contradictoire — point d'arrêt bloquant
Traitement des fissures	Ouverture, rebouchage, continuité de l'armature ou du mastic	Relevé de fissuration avant et après, reportage photographique avant recouvrement
Reprises de béton et d'aciers	Dégagement, degré de décapage, passivation, classe et épaisseur du mortier	Fiche d'autocontrôle par reprise, photographies avant reprofilage
Surface témoin	Système complet, teinte, aspect, consommation réelle	PV de validation par le maître d'œuvre — point d'arrêt bloquant
Conditions d'application	Température de l'air et du support, hygrométrie, point de rosée, vent	Carnet des conditions d'application, relevé par façade et par poste
Nombre de couches et épaisseurs	Consommation réelle rapportée au rendement théorique, épaisseur humide	Relevé de consommation par façade, mesures au peigne
Adhérence	Tenue du système sur le support préparé	Essai par quadrillage ou par traction sur zone convenue, lorsqu'il est prescrit
Aspect et teinte	Uniformité, absence de reprise visible, conformité à la surface témoin	Contrôle en lumière rasante et à distance, fiche d'autocontrôle
Contrôle avant repli	Achèvement complet de tout ce qui n'est accessible que depuis l'échafaudage	Visite contradictoire depuis les plateformes — point d'arrêt avant démontage
Réception par local	Finition conforme à l'état prescrit, propreté, quincaillerie reposée	Fiche d'autocontrôle par local, signée

Le point d'arrêt que la profession oublie : la visite avant repli

Tout ce qui se trouve en hauteur — arêtes, rives, sous-faces de balcon, dessus de bandeau, arrières de descente d'eau pluviale, retours de tableau — n'est visible et accessible que depuis l'échafaudage. Une fois celui-ci démonté, la moindre reprise impose un remontage, un nouvel arrêté de voirie et plusieurs jours de délai, à la charge de celui qui a démonté trop tôt. Nous organisons donc, façade par façade, une **visite contradictoire depuis les plateformes avec le maître d'œuvre avant tout démontage**, réserves relevées et levées sur place. C'est un point d'arrêt de notre plan de contrôle, pas une courtoisie.

Traitement des non-conformités

Toute non-conformité relevée en autocontrôle, par la maîtrise d'œuvre ou par le bureau de contrôle fait l'objet d'une fiche ouverte le jour même : constat, cause, action corrective, responsable et délai de levée. **Nous nous engageons à lever les non-conformités sous 48 heures** lorsque la reprise ne dépend que de nous et que les conditions d'application le permettent, et à présenter l'état des fiches ouvertes à chaque réunion de chantier. Lorsqu'une reprise suppose une fenêtre météorologique, la date prévue est annoncée et tenue.

Sommaire du dossier des ouvrages exécutés

- ✓ Constat d'huissier initial et état des lieux de fin de travaux
- ✓ Rapports de repérage amiante et, le cas échéant, plomb, avec les suites données
- ✓ Fiches de reconnaissance des subjectiles, façade par façade et par ensemble de locaux
- ✓ Relevés de fissuration avant traitement et reportage photographique des reprises avant recouvrement
- ✓ Fiches techniques, fiches de données de sécurité et étiquetage des émissions de tous les produits mis en œuvre
- ✓ PV de validation de la surface témoin et échantillons de référence conservés
- ✓ Carnet des conditions d'application et relevés de consommation par façade et par teinte
- ✓ PV d'essais d'adhérence et de mesures d'épaisseur lorsqu'ils sont prescrits
- ✓ **Nomenclature exacte des teintes et des systèmes**, ouvrage par ouvrage et local par local, avec références produit et numéros de lot de fabrication
- ✓ Attestation de conformité de mise en œuvre du fabricant et garanties associées
- ✓ Notice d'entretien et de nettoyage des revêtements, avec périodicité recommandée
- ✓ Bordereaux de suivi des déchets dangereux et registre des déchets
- ✓ Reportage photographique horodaté avant, pendant et après travaux

RELIQUATS DE RETOUCHE

À la réception, nous remettons au maître d'ouvrage les reliquats utilisables, **étiquetés par teinte, par référence de produit et par ouvrage concerné**, accompagnés de la notice de retouche. Une teinte est bien plus facile à retrouver au moment de la réception qu'à l'occasion d'une dégradation, trois ans plus tard, dans un bâtiment dont personne ne sait plus ce qui a été appliqué.

13 Chantier propre : nuisances et déchets

Un chantier de peinture produit peu de volume de déchets mais une part importante de déchets dangereux, et il génère des nuisances qui touchent directement les occupants et les riverains. Les dispositions ci-dessous sont des actions vérifiables sur le chantier, et non des intentions.

Maîtrise des nuisances

NUISANCE	DISPOSITION APPLIQUÉE
Poussières de ponçage et de décapage	Ponçage exclusivement raccordé à un aspirateur de classe adaptée ; confinement souple des zones de décapage étendu ; nettoyage aspiré et non balayé ; arrêt du ponçage extérieur par vent orienté vers les logements ou les ouvrants ouverts.
Brouillard de pulvérisation	Bâchage des façades traitées ; pulvérisation proscrite au-delà du seuil de vent retenu ; protection ou déplacement des véhicules stationnés au droit du chantier après information écrite ; application au rouleau sur les façades exposées ou proches d'ouvrages sensibles.
Odeurs et composés organiques volatils	Produits en phase aqueuse et à faible émission privilégiés ; ventilation pendant et après application ; application des produits en phase solvant hors présence des occupants ; pots refermés immédiatement après usage.
Bruit	Nettoyeurs haute pression, compresseurs et pompes positionnés à l'écart des façades occupées ; plages horaires respectées ; aucune opération bruyante avant [heure] ; moteurs coupés à l'arrêt.
Eaux de lavage de façade	Obturation des avaloirs et des grilles avant tout lavage ; collecte et décantation des eaux chargées ; élimination des boues en filière adaptée ; aucun rejet direct au réseau pluvial ni au milieu naturel.
Salissures et adhésifs	Protections posées avant chaque poste ; nettoyage quotidien des abords et des cheminements ; dépose des masquages le jour de l'achèvement de la surface ; aucune tache ni adhésif laissé en fin de journée sur un ouvrage conservé.
Encombrement du domaine public	Emprise limitée à l'autorisation obtenue, balisage et éclairage nocturne, maintien des cheminements piétons, restitution immédiate des surfaces libérées.

Prévention des pollutions

- ◆ **Nettoyage des outils sur aire dédiée**, étanche et raccordée à un bac de décantation ; les eaux de rinçage des produits en phase aqueuse sont décantées, les boues récupérées et éliminées en filière adaptée, l'eau clarifiée réutilisée pour le rinçage suivant.
- ◆ **Aucun solvant rejeté**, en aucune circonstance : les solvants de nettoyage sont récupérés en bidon identifié, décantés et remis à un collecteur agréé.
- ◆ **Stockage sur rétention** de tous les produits liquides, local ventilé et fermé, fiches de données de sécurité affichées, incompatibilités respectées.
- ◆ **Kit anti-pollution** présent à la base de vie et sur chaque zone d'application, avec absorbants et obturateurs d'avaloir.
- ◆ **Aucune préparation de produit** réalisée au-dessus d'un ouvrage d'infiltration, d'un avaloir ou d'une zone perméable non protégée.

Gestion des déchets

Notre organisation de tri est établie dès les études d'exécution et présentée en réunion de démarrage. Elle repose sur un principe simple : **sur un chantier de peinture, ce qui est mélangé devient dangereux**. Un seau de gravats inertes dans lequel on a jeté trois pots de peinture entraîne l'ensemble en filière dangereuse.

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Emballages souillés — pots, seaux, bidons	Collecteur agréé, bordereau de suivi de déchets dangereux ; égouttage complet et fermeture avant dépôt	100 % tracé
Fonds de pots et produits non utilisés	Reliquats utilisables étiquetés et remis au maître d'ouvrage ; le reste en filière déchets dangereux	Réemploi prioritaire
Solvants usagés et eaux de lavage chargées	Bidons identifiés, décantation, collecteur agréé	100 % tracé
Boues de décantation	Séchage puis filière adaptée à leur nature	100 % tracé
Poussières et résidus de décapage	Filière courante ou filière dangereuse selon les résultats des repérages ; [préciser la filière retenue]	Caractérisation avant élimination
Chiffons, absorbants et EPI souillés	Bacs fermés dédiés, collecteur agréé	100 % tracé
Gravats d'écroûtage et de reprise d'enduit	Installation de stockage de déchets inertes agréée — [exutoire retenu]	100 % tracé
Bâches, films de protection et adhésifs	Bâches réutilisables conservées ; films à usage unique en tri plastique	Réduction à la source
Revêtements muraux déposés	Benne dédiée, filière adaptée à leur nature	Tri à la source
Cartons, papiers et emballages propres	Bennes de tri sur site, collecteur agréé	Valorisation matière

Un **registre des déchets** est tenu sur le chantier, avec les bordereaux de suivi et les justificatifs d'élimination. Un état des flux est présenté en réunion de chantier **[fréquence]**.

Ce que nous nous interdisons, sous-traitants compris : aucun rejet d'eau de lavage ou de rinçage au réseau ou au milieu naturel, aucun solvant versé dans un avaloir, aucun brûlage sur site, aucun pot abandonné, aucun mélange de flux préalablement triés.

14 Provenance des matériaux et économie circulaire

À La Réunion, la provenance des produits de peinture est d'abord une donnée de délai. Une partie des gammes est distribuée localement et disponible sous quelques jours ; les teintes hors gamme, les systèmes spécifiques et les produits de réparation arrivent par voie maritime. Notre approvisionnement en tient compte poste par poste.

FAMILLE DE PRODUITS	PROVENANCE	RÉFÉRENTIEL ET JUSTIFICATIFS	POINT DE VIGILANCE
Peintures de façade	[distribution locale / importation] — [fournisseur]	NF EN 1062-1, fiche technique et fiche de données de sécurité jointes	Lot de fabrication unique par teinte
Systèmes d'imperméabilité et armatures	[fournisseur]	NF DTU 42.1, document technique d'application lorsqu'il existe	Système complet d'un seul fabricant
Peintures intérieures	[fournisseur]	NF DTU 59.1, étiquetage des émissions en polluants volatils [classe exigée]	Compatibilité avec l'usage des locaux
Impressions, fixateurs et primaires	[fournisseur]	Fiche technique du système, compatibilité attestée par le fabricant	Jamais un primaire d'une autre marque
Mortiers de réparation et passivants	[fournisseur]	NF EN 1504-3, classe [R1 à R4 selon le CCTP] , marquage CE	Délai d'acheminement, date limite d'utilisation
Enduits de reprise et de dressage	Préfabrication ou distribution locale — [fournisseur]	NF DTU 26.1 pour les enduits hydrauliques	Compatibilité avec le support existant
Mastics d'étanchéité	[fournisseur]	NF EN ISO 11600, classe [classe prescrite]	Date limite d'utilisation, conditions de stockage
Systèmes anticorrosion	[fournisseur]	NF EN ISO 12944, catégorie de corrosivité [catégorie retenue]	Ambiance littorale et embruns
Revêtements muraux	[fournisseur]	NF DTU 59.4, classement d'usage et réaction au feu exigés	Bain de teinture unique, délai de commande
Échafaudage et moyens d'accès	Parc propre ou location — [fournisseur]	NF EN 12811-1, notice du fabricant, procès-verbaux de vérification	Disponibilité du parc sur l'île

Économie circulaire sur ce chantier

- ◆ **Conservation du support existant.** Chaque mètre carré d'enduit réparé plutôt que déposé évite des gravats, un transport et un matériau neuf. Notre reconnaissance des supports vise précisément à distinguer ce qui peut être conservé de ce qui doit être refait, plutôt qu'à généraliser une dépose par précaution.
- ◆ **Juste quantité commandée.** Mètre contradictoire par teinte, provision de retouche calculée et non estimée à la louche, commande unique par lot de fabrication : le premier levier de réduction des déchets dangereux est de ne pas acheter la peinture qui finira en fond de pot.
- ◆ **Reliquats valorisés** : remise au maître d'ouvrage des produits utilisables, étiquetés par teinte et par ouvrage, pour ses retouches ultérieures.
- ◆ **Réduction des emballages** par le recours aux conditionnements de grande contenance et aux contenants réutilisables lorsque le fournisseur les propose.
- ◆ **Produits en phase aqueuse privilégiés** partout où le CCTP le permet : moins de solvants stockés, moins de vapeurs émises, un nettoyage à l'eau et une quantité de déchets dangereux nettement réduite.

- ◆ **Protections réutilisables** : bâches de sol en tissu lourd et filets d'échafaudage réemployés d'un chantier à l'autre, plutôt que films à usage unique.
- ◆ **Optimisation du nettoyage des outils** : conservation des rouleaux et des brosses en conditionnement étanche entre deux couches, un seul nettoyage complet par jour — moins d'eau consommée, moins de boues produites.
- ◆ **Mutualisation de l'échafaudage** avec les autres lots intervenant en façade lorsque le planning général le permet, sous réserve d'un accord écrit sur les responsabilités et les vérifications.

VALIDATION DES PRODUITS

Aucun produit n'est mis en œuvre avant validation de sa fiche technique par la maîtrise d'œuvre. Les demandes d'agrément sont transmises **groupées, dès la période de préparation**, accompagnées des fiches de données de sécurité, de l'étiquetage des émissions et, pour les systèmes de façade, du document technique d'application lorsqu'il existe — avec un tableau de suivi mentionnant la date d'envoi et la date de retour attendue. Le délai de validation est un poste de retard aussi fréquent que le délai d'approvisionnement.

15 Moyens matériels affectés au chantier

Le matériel ci-dessous est **affecté à ce chantier** et dimensionné sur les surfaces et les hauteurs du bordereau. Il ne s'agit pas de l'inventaire de notre parc.

POSTE	MATÉRIEL AFFECTÉ	CARACTÉRISTIQUE ET RÉGIME
Accès en hauteur	[m ²] d'échafaudage de pied multidirectionnel, planchers complets, escaliers d'accès, filets ou bâches	[propriété ou location, hauteur maximale, classe de charge]
Accès complémentaires	[Plateforme élévatrice mobile de personnel, catégorie ... / plateforme suspendue motorisée / matériel de travaux sur cordes]	Autorisations de conduite et vérifications à jour
Lavage	[n] nettoyeur(s) haute pression, lances et buses adaptées, obturateurs d'avaloir, bac de collecte	Pression réglable, plafonnée à la valeur retenue après essai sur le support
Préparation des supports	Ponceuses girafes et excentriques raccordées à un aspirateur de classe adaptée, brosses, grattoirs, burineurs, marteaux de sondage, décapeurs	Aspiration à la source obligatoire sur tout ponçage
Reprises et enduits	Malaxeurs, taloches, règles, matériel d'ouverture de fissures, pistolets à mastic	Adaptés aux produits retenus
Application	[n] pompe(s) airless avec flexibles et buses, rouleaux adaptés à chaque système, brosses, matériel de projection [si prévu]	Entretien quotidien, buses changées selon l'usure
Mesure et contrôle	Thermomètre de surface, hygromètre avec calcul du point de rosée, humidimètre, fissuromètre, peigne d'épaisseur humide, appareil d'essai d'adhérence, nuancier physique, lampe de contrôle en lumière rasante	Étalonnage et vérification [périodicité]
Protection et environnement	Bâches de sol réutilisables, films, adhésifs de masquage, filets, obturateurs d'avaloir, bac de décantation, kit anti-pollution, bacs de rétention	Présence permanente sur le site
Propreté	Aspirateurs, matériel de nettoyage humide, bennes et bacs de tri identifiés	Nettoyage des abords [fréquence]
Sécurité	Harnais et longes, points d'ancrage, protections respiratoires adaptées aux produits, écrans faciaux, extincteurs, balisage	Vérifications périodiques à jour, registres tenus sur le chantier

L'ensemble du matériel est maintenu en état, les vérifications générales périodiques sont à jour et les registres sont tenus à disposition sur le chantier. Les autorisations de conduite et les formations des opérateurs sont vérifiées avant affectation.

CONTINUITÉ DE SERVICE

En cas d'immobilisation d'un matériel affecté au chemin critique — pompe airless, nettoyeur haute pression, plateforme élévatrice — nous disposons de [matériel de remplacement propre / d'un accord de mise à disposition auprès de ...], mobilisable sous [délai]. Sur une île, le délai d'obtention d'une pièce détachée est le premier facteur d'immobilisation : nous conservons en stock les consommables et les pièces d'usure des matériels critiques et nous en tenons compte dans notre maintenance préventive.

16 Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion

Les contraintes ci-dessous sont propres au territoire et pèsent particulièrement sur un lot de peinture, dont toute l'exécution dépend des conditions atmosphériques. Nous ne les énumérons pas : nous indiquons pour chacune la disposition concrète qu'elle nous impose sur ce chantier.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Saison cyclonique (15 novembre – 30 avril)	L'échafaudage bâché est une prise au vent considérable ; les produits stockés et les protections deviennent des projectiles	Procédure écrite de mise en sécurité déclenchée dès l'alerte : dépose systématique des bâches et des filets , contrôle et renforcement des ancrages et du contreventement, repli et arrimage des matériels et des matériaux, mise à l'abri des produits, dépose des protections susceptibles de s'envoler. Après l'événement, vérification complète de l'échafaudage avant toute remise en service et constat contradictoire de l'état des ouvrages en cours.
Pluies intenses et averses brèves	Lessivage d'un feuil frais, coulures indélébiles, arrêt d'application, reprise complète de la surface touchée	Suivi météorologique quotidien et consultation avant chaque poste ; découpage du travail en surfaces réalisables dans la fenêtre disponible ; aucune finition entamée sans une durée de séchage hors pluie suffisante ; protection immédiate des surfaces fraîches en cas d'averse imprévue ; report plutôt que rattrapage.
Hygrométrie élevée et point de rosée	Délais de séchage allongés, condensation nocturne sur les façades, films qui blanchissent ou n'atteignent pas leurs performances	Les fiches techniques sont établies pour des conditions de laboratoire : nous majorons systématiquement les délais de recouvrement annoncés en fonction de l'hygrométrie relevée. Aucune application en fin de journée sur une façade qui refroidit vite, et vérification de l'écart au point de rosée avant chaque couche.
Développement fongique et algaire	Trainées vertes et noires réapparaissant en quelques mois sur les faces ombragées et au vent	Traitement fongicide et algicide en plein avec temps de contact intégralement respecté , brossage des colonies résiduelles, second passage sur les faces les plus exposées, système de finition comportant une protection de film, et notice d'entretien remise au maître d'ouvrage avec la périodicité de nettoyage recommandée.
Rayonnement solaire	Farinage et évolution de teinte prématurés, séchage trop rapide qui empêche le lissage et rend les reprises visibles	Choix de liants et de pigments à bonne tenue au rayonnement dans le cadre du système prescrit ; application organisée sur la façade à l'ombre au moment le plus chaud ; travail par pans complets pour éviter les reprises en plein ; information écrite du maître d'ouvrage lorsque la teinte imposée est peu favorable en exposition directe.
Embruns et corrosion saline	Sels déposés sur les supports qui compromettent l'adhérence ; corrosion rapide des serrureries et des fixations	Rinçage à l'eau douce avant traitement des supports et des métaux en zone littorale ; système anticorrosion adapté à la catégorie de corrosivité du site au sens de la NF EN ISO 12944 ; reprise systématique de la protection sur toute soudure, tout percement et toute retouche réalisés sur site. [Supprimer si le chantier n'est pas en zone littorale.]
Vent quasi permanent sur certaines expositions	Pulvérisation impossible, brouillard de peinture porté sur les véhicules et les façades voisines, dessèchement accéléré du film	Seuil de vent au-delà duquel la pulvérisation est arrêtée, appliqué sans discussion ; application au rouleau sur les façades exposées ; bâchage adapté ; protection ou déplacement des véhicules après information écrite ; report des opérations de projection.
Approvisionnement maritime	Plusieurs semaines de délai sur une teinte ou un système non stocké sur l'île ; rupture en cours de façade	Commandes passées dès la période de préparation , en un seul lot de fabrication par teinte (tableau en partie 4) ; privilège donné aux gammes disponibles localement à performance équivalente ; stock tampon des produits critiques sur le chantier ; jamais de changement de lot en cours de façade.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Chaleur et exposition des compagnons	Baisse de rendement, risque en hauteur sur plateformes exposées, températures de support hors plage d'application	Journée continue avec démarrage tôt, rotation des équipes vers les façades à l'ombre, eau fraîche disponible sur les plateformes, pauses organisées, mesure de la température de support avant application plutôt qu'estimation.

Conduite à tenir en cas d'aléa avéré

Tout aléa susceptible d'affecter le délai ou la consistance des travaux est signalé au maître d'œuvre **par écrit dans les 24 heures**, accompagné d'un constat, d'une évaluation d'impact et d'une proposition de solution. Les journées d'intempéries sont relevées quotidiennement au carnet des conditions d'application, avec les paramètres mesurés : c'est cette pièce, et non une déclaration a posteriori, qui justifie une demande de prolongation de délai. La marge que nous plaçons devant chaque jalon (partie 4) sert précisément à absorber ces événements sans décaler la livraison.

17 Insertion sociale et emploi local

La peinture et le ravalement se prêtent particulièrement bien à l'insertion : les postes de préparation, de protection et d'aide à l'application permettent une mise en situation encadrée dès les premières semaines, sur un métier qui recrute à La Réunion.

Réalisation de la clause d'insertion

[Si le marché ne comporte pas de clause d'insertion, conserver seulement le paragraphe « emploi local » et supprimer le reste.]

Le CCAP fixe un volume d'insertion de **[n]** heures. Nous nous engageons à le réaliser intégralement, et à le dépasser de **[n]** heures supplémentaires, réparties comme suit :

POSTE	HEURES	SÉQUENCE	RÉALISÉ PAR
[aide-peintre / aide-applicateur façade]	[n] h	[séquences]	Notre entreprise
[préparation des supports et protections]	[n] h	[séquences]	Notre entreprise
[poste]	[n] h	[séquences]	[sous-traitant]
Total engagé	[n] h	[soit ... % au-delà de l'exigence contractuelle]	

Mise en œuvre

- ◆ **Contact du facilitateur** de la clause d'insertion dès la période de préparation, et non à mi-chantier : la recherche des candidats et leur préqualification demandent plusieurs semaines.
- ◆ **Partenaire retenu** : **[structure d'insertion, ETTI ou association locale]**, avec qui nous travaillons **[depuis ... / pour la première fois sur cette opération]**.
- ◆ **Parcours proposé** : repérage des candidats, préqualification, mise en situation encadrée par un compagnon expérimenté désigné tuteur, puis **[CDD d'insertion / contrat de professionnalisation / embauche]**.
- ◆ **Formation assurée pendant le parcours** : travail en hauteur et utilisation des échafaudages, risque chimique et lecture d'une fiche de données de sécurité, gestes et postures, préparation des supports, **[autres formations prévues]**.
- ◆ **Décompte des heures** tenu mensuellement et transmis au facilitateur et au maître d'ouvrage avec la situation de travaux.

Emploi et sous-traitance locale

L'ensemble de nos compagnons affectés à ce chantier est employé à La Réunion. Notre distributeur de produits, notre loueur d'échafaudage et nos sous-traitants sont établis dans le département — la liste figure aux parties 3 et 14. Cet ancrage n'est pas seulement un engagement : c'est ce qui nous permet de remplacer un matériel ou de compléter une teinte en moins d'une journée quand un aléa survient, là où un réapprovisionnement par voie maritime se compterait en semaines.

18 Nos engagements

Les engagements ci-dessous sont vérifiables pendant l'exécution. Ils constituent le résumé opérationnel du présent mémoire.

DOMAINE	ENGAGEMENT	PREUVE APPORTÉE
Interlocuteur	Un conducteur de travaux unique, nommé, joignable en direct, répondant de la totalité du lot y compris de nos sous-traitants	Coordonnées en partie 3, présence à toutes les réunions de chantier
Délai	Chaque jalon interne positionné deux semaines avant le jalon contractuel ; aucune façade ouverte sans fenêtre permettant de la refermer	Planning glissant à trois semaines présenté à chaque réunion
Supports	Aucun produit appliqué sur un support qui n'a pas été réceptionné contradictoirement	PV de réception des supports préparés, fiches de reconnaissance
Surface témoin	Aucune généralisation avant validation écrite de la surface de référence, conservée intacte jusqu'à la réception	PV de validation signé du maître d'œuvre
Conditions d'application	Température de support, hygrométrie, point de rosée et vent relevés avant chaque couche, sur chaque façade	Carnet des conditions d'application versé au DOE
Nombre de couches	Le système prescrit appliqué intégralement, aux consommations de sa fiche technique	Relevé de consommation par façade rapproché du rendement théorique
Échafaudage	Aucun démontage avant visite contradictoire depuis les plateformes et levée des réserves	Registre de sécurité, PV de visite avant repli
Qualité	Non-conformités levées sous 48 heures lorsque la reprise ne dépend que de nous	Fiches de non-conformité présentées en réunion de chantier
Site occupé	Aucun local rendu inutilisable en fin de journée ; information écrite 48 heures avant toute opération à impact fort	Fiches d'intervention signées, registre des doléances
Propreté	Aucune eau de lavage rejetée au réseau, aucune tache ni adhésif laissé sur un ouvrage conservé en fin de journée	Constat visuel permanent, reportage photographique hebdomadaire
Déchets	Traçabilité de 100 % des déchets dangereux, reliquats utilisables remis étiquetés	Registre des déchets, bordereaux de suivi
DOE	Dossier constitué au fil de l'eau, remis complet [délai du CCAP] après la réception, avec la nomenclature exacte des teintes	Sommaire du DOE en partie 12, pièces versées façade par façade
Garantie	Garantie de parfait achèvement assurée par la même équipe que celle du chantier	Intervention sous [délai] après signalement

Ce qui distingue notre offre

[Deux à quatre lignes, à écrire vous-même : le point sur lequel vous êtes objectivement meilleur sur ce chantier précis. Une façade comparable traitée dans la même exposition, un parc d'échafaudage disponible immédiatement, une équipe habituée aux interventions en logement occupé, une méthode qui supprime un aléa identifié au dossier. Un correcteur retient une offre par ce qu'elle a de singulier, pas par ce qu'elle a de complet.]

Fait à [lieu], le [date].
[Nom, qualité et signature du représentant légal]

A Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables

Les textes ci-dessous encadrent l'exécution des ouvrages du présent lot et sont ceux auxquels nous nous référons pour les exécuter. **Les textes contractuellement applicables restent ceux visés par le CCTP de la consultation**, dans leur version en vigueur à la date de remise des offres.

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
NF DTU 59.1	Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais : reconnaissance et préparation des subjectiles, systèmes de peinture, états de finition, conditions d'examen des travaux	Ensemble des travaux de peinture intérieure et extérieure
NF DTU 59.3	Travaux de peinture de sols	Sols peints — [à conserver uniquement si le bordereau en comporte]
NF DTU 59.4	Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux	Revêtements muraux collés
NF DTU 42.1	Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères ; classes de systèmes et classification des fissures	Ravalement de façades fissurées
NF DTU 26.1	Travaux d'enduits de mortiers	Reprises et réfections d'enduit
NF EN 1062-1	Produits et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs : classification selon l'épaisseur du feuil, la perméabilité à l'eau liquide, la perméabilité à la vapeur d'eau et l'aptitude au pontage des fissures	Choix et justification du système de façade
NF EN 1504-2	Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton : systèmes de protection de surface	Protection des bétons apparents
NF EN 1504-3	Réparation structurale et non structurale du béton : classes de mortiers de réparation	Épaufrures et aciers apparents
NF EN 1504-7	Protection contre la corrosion des armatures	Passivation des aciers mis à nu avant reprofilage
NF EN ISO 12944	Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture ; catégories de corrosivité de l'environnement	Serrureries, garde-corps, ouvrages métalliques
NF EN ISO 8501-1	Préparation des subjectiles d'acier : degrés de rouille et degrés de préparation	Décapage des métaux ferreux
NF EN ISO 2409	Peintures et vernis — essai de quadrillage	Contrôle d'adhérence sur zone témoin
NF EN ISO 4624	Peintures et vernis — essai de traction pour la détermination de l'adhérence	Contrôle d'adhérence lorsqu'il est prescrit
NF EN ISO 2808	Peintures et vernis — détermination de l'épaisseur du feuil	Contrôle des épaisseurs appliquées
NF T36-005	Classification des peintures, vernis et produits connexes	Désignation des produits mis en œuvre
NF EN ISO 11600	Mastics d'étanchéité pour joints de bâtiment : classification	Réfection des joints et calfeutrements
NF EN 12811-1	Équipements temporaires de chantiers — échafaudages : exigences de performance et étude	Moyens d'accès en hauteur

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
Arrêté du 21 décembre 2004	Vérifications des échafaudages : mise en service, vérification journalière, vérification trimestrielle de l'état de conservation	Échafaudage de pied et plateformes
Recommandation R.408 de la CNAM	Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied	Échafaudage et travail en hauteur
Code du travail, 4 ^e partie	Travail en hauteur et échafaudages, risque chimique, poussières, coactivité et coordination SPS	Ensemble du lot
Code du travail — sous-section 4	Interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante : mode opératoire, formation, mesures de protection	Travaux sur revêtements susceptibles de contenir de l'amiante
Arrêté du 16 juillet 2019	Repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis	Diagnostic préalable à la charge du maître d'ouvrage
Code de la santé publique — CREP	Constat de risque d'exposition au plomb dans les immeubles d'habitation antérieurs à 1949	Décapage d'anciennes peintures
Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011	Étiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration	Produits mis en œuvre en intérieur
Code de l'environnement	Tri à la source, traçabilité des déchets, bordereaux de suivi des déchets dangereux	Ensemble du lot

VÉRIFIEZ AVANT DE CITER

Les référentiels évoluent. Une citation erronée se retourne contre vous : elle signale un document recopié. Confrontez le tableau ci-dessus au CCTP de votre consultation, reprenez les références exactes qu'il vise avec leur millésime lorsqu'il est précisé, et supprimez les lignes qui ne concernent pas les ouvrages réellement portés à votre bordereau.

B Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt**⚠ CETTE ANNEXE EST UN OUTIL DE TRAVAIL : SUPPRIMEZ-LA AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE**

Elle liste, regroupées par nature, toutes les informations à réunir. Collectez-les une fois, puis parcourez le document en remplaçant chaque champ [entre crochets].

Informations sur l'entreprise — partie 1

- ☐ Raison sociale, forme juridique, capital, SIRET, adresse, année de création
- ☐ Effectif total, effectif de production, effectif d'encadrement, chiffre d'affaires N-1 et part réalisée en ravalement
- ☐ Qualifications et certifications détenues, avec numéros et millésimes ; certifications de mise en œuvre délivrées par les fabricants
- ☐ Formations détenues : échafaudages, travail en hauteur, conduite de plateformes élévatrices, sous-section 4 amiante
- ☐ Assureur, numéros de police RC et décennale, avec mention des activités de peinture et de ravalement
- ☐ Trois références de chantiers comparables : intitulé, maître d'ouvrage, montant, année, surfaces et systèmes — avec les attestations de bonne exécution
- ☐ Montage retenu : titulaire seul, sous-traitance déclarée (avec DC4) ou groupement

Informations sur le marché — parties 2 et 4

- ☐ Numéro et intitulé exact du lot, intitulé de l'opération, commune, maître d'ouvrage
- ☐ Surfaces par nature d'ouvrage relevées au bordereau, linéaire de fissures, surface d'échafaudage
- ☐ Date de la visite de site, état des supports constaté et contraintes relevées, avec la réponse apportée à chacune
- ☐ Existence et conclusions des repérages amiante et plomb
- ☐ Systèmes prescrits au CCTP, classes exigées, états de finition par local, teintes imposées
- ☐ Délai global et durée de chaque séquence, jalons contractuels, période de l'année couverte par le chantier
- ☐ Délais d'approvisionnement des produits et disponibilité de l'échafaudage

Informations sur l'équipe — partie 3

- ☐ Noms, formations, années d'expérience et taux de présence de chaque poste d'encadrement
- ☐ Formations et autorisations : échafaudages, plateformes élévatrices, sous-section 4, secourisme
- ☐ Monteur d'échafaudage, technicien du fabricant et organisme de contrôle retenus
- ☐ Effectifs prévisionnels par séquence
- ☐ Curriculum vitæ et attestations de formation à joindre en annexe

Informations techniques — parties 5 à 15

- ☐ Moyen d'accès en hauteur retenu, surface, hauteur maximale et régime de propriété
- ☐ Systèmes retenus par ouvrage, avec les classes exigées et les consommations de la fiche technique
- ☐ Classe du mortier de réparation, classe du mastic, catégorie de corrosivité retenue
- ☐ Fournisseurs et distributeurs : produits, échafaudage, matériels de contrôle
- ☐ Surface de la surface témoin prévue au CCTP et façade retenue
- ☐ Exutoires de déchets retenus, en particulier pour les déchets dangereux
- ☐ Volume d'insertion imposé au CCAP et partenaire retenu

Vérification avant dépôt

- ☐ Plus aucun champ **[entre crochets]** dans le document, et plus aucune consigne en italique.
- ☐ La notice d'utilisation (partie 0) et la présente annexe B sont supprimées.
- ☐ Le plan suit celui imposé par le règlement de la consultation, et chaque sous-critère noté a sa partie identifiée sous son intitulé.
- ☐ Aucun ouvrage décrit qui ne figure pas au bordereau ; aucun poste du bordereau laissé sans méthode.
- ☐ Les systèmes cités correspondent exactement à ceux prescrits au CCTP, sans changement de fabricant en cours de système.
- ☐ Aucune mention d'une autre entreprise ni d'un autre chantier laissée par copier-coller.
- ☐ Le nom du maître d'ouvrage et l'intitulé exact du marché sont corrects partout.
- ☐ Document paginé, avec sommaire, au format et dans la limite de pages imposés par le RC.
- ☐ Annexes annoncées effectivement jointes : CV, attestations de formation, planning, fiches techniques, DC4.
- ☐ Fichier nommé selon les exigences de la plateforme de dématérialisation.

Et si vous n'avez pas le temps de tout reprendre

Ce document couvre la méthode et la rédaction. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est lire *vos* dossier de consultation, en extraire les critères et leur pondération, et remplir les champs avec *vos* chantiers et *vos* moyens. C'est ce que fait l'outil sur **marches-publics.lentreprise.ai** : vous déposez le DCE, vous récupérez ce même mémoire, complété et adapté à la consultation, au format Word.



L'ENTREPRISE.AI

Veille et réponse aux marchés publics
La Réunion — 974

marches-publics.lentreprise.ai

Modèle de mémoire technique peinture et ravalement — à personnaliser avant dépôt